

Principes de conformité de KION destinés aux partenaires indépendants de l'organisation Sales & Service de KION

(Situation : 24.04.2015)

Avec ses marques, KION est synonyme de compétences technologiques et de services très pointues à l'échelle mondiale dans le domaine des chariots élévateurs et des appareils de manutention. Avec plus de 21 000 employés et sites dans le monde, nous sommes le leader du marché en Europe et l'une des plus importantes sociétés dans le monde entier de notre industrie.

Grâce à notre position de leader sur le marché, KION a une responsabilité spéciale envers nos clients, partenaires commerciaux, employés, l'environnement et la société. Des règles claires applicables à l'activité commerciale se révèlent importantes pour la réussite de notre entreprise, ainsi que pour contribuer à des processus solides et durables, réduire les risques, assurer le respect avec les dispositions législatives et réglementaires, et finalement améliorer les performances de la société. La conformité sert cet objectif.

Notre engagement de base dans ce domaine est résumé dans le code déontologie du KION Group qui constitue le cadre de nos activités commerciales. La performance, la responsabilité personnelle, l'intégrité, la prise en considération du client ainsi que le respect des personnes et de l'environnement s'inscrivent parmi les valeurs fondamentales de notre culture d'entreprise et constituent la base de ce code de déontologie,

Notre code de déontologie est censé améliorer la création et le développement continu d'une culture de conformité au sein du KION Group, de promouvoir la performance et la crédibilité du KION Group et d'assister nos employés et partenaires commerciaux dans leur travail quotidien.

La réussite du KION Group dépend dans une large mesure des relations durables de partenariat établies avec les agents commerciaux indépendants. Notre réputation conjointe faisant partie d'une proposition gagnante pour nos clients peut subir les retombées d'activités défavorables telles que le recours à des pratiques de vente illégales. Ainsi, nous sommes engagés à assurer que dans le cadre des activités de ventes et de services notre groupe ainsi que nos partenaires commerciaux renforcent cette proposition gagnante en agissant conformément aux dispositions légales.

En conséquence, la politique du KION Group consiste à établir un partenariat avec nos partenaires commerciaux dans la poursuite de ces objectifs. Dans le cadre de ce partenariat, nous entendons garantir que tous nos représentants indépendants de vente comprennent le code de déontologie du KION Group et nos principes de conformité destinés aux partenaires indépendants dans l'organisation Sales & Service de KION (les principes de conformité) afin qu'ils puissent orienter leurs activités commerciales et appliquer les pratiques en cohérence avec de tels principes. Sur base du code de déontologie du KION Group, nos principes de conformité forment le fondement de nos relations contractuelles.

Le KION Group et ses marques établissent une collaboration étroite et fructueuse avec ses partenaires dans l'organisation Sales & Service. Nous estimons ainsi qu'une compréhension conjointe des principes régissant l'exercice des activités est essentielle pour des relations commerciales basées sur des avantages mutuels. Si nos partenaires dans l'organisation Sales & Service ne sont pas en mesure de souscrire à ces principes et d'agir dans ce sens, nous espérons en être informés afin de discuter ouvertement de tout conflit apparent des attentes. Dans le cadre de notre approche du partenariat commercial, il est impératif d'exprimer toute dissension entre nous et le partenaire indépendant dans nos relations professionnelles futures qui peut finalement rendre impossible leur poursuite.

Sur base de ces réflexions, les principes de conformité de KION comportent les règles suivantes:

Éviter des conflits d'intérêts

Les relations commerciales seront placées sous le signe de l'intégrité. Aucun paiement, services, cadeau, divertissement ou autre avantage dépassant un seuil acceptable ne seront offerts ou proposés à un collaborateur du KION Group ou à un tiers pour influencer la manière dont le collaborateur du KION Group ou ce tiers exerce ses activités.

Contrôles des exportations

Les représentants des ventes adhéreront aux dispositions légales imposées aux contrôles des exportations et devront fournir l'information nécessaire à KION et à ses marques.

Confidentialité et protection des besoins commerciaux

Chaque représentant des ventes est tenu de garder l'information commerciale confidentielle et de prendre les précautions pour qu'elle ne soit pas sciemment divulguée. Ils doivent utiliser l'information commerciale dans l'intérêt de l'entreprise.

Exactitude des informations financières

Les transactions commerciales sont documentées et enregistrées avec précision et dans les plus brefs délais.

Protection et sécurité des données

Il faut éviter l'accès par des tiers non autorisés aux systèmes informatiques des représentants des ventes ainsi que la perte et la destruction des données en résultant.

Lutte contre la discrimination

Les droits des êtres humains seront respectés. Le harcèlement ou la discrimination sous toute forme qu'elle quelle soit contre les employés est inacceptable. Cela inclut, mais n'est pas limité au sexe, à l'origine ethnique, à la couleur de la peau, à la religion, à l'orientation sexuelle, à handicap ou à l'âge.

Health, Safety and Environment (HSE = Santé, sécurité & environnement)

Les travailleurs des représentants des ventes bénéficieront de conditions de travail en toute sécurité qui respectent ou dépassent les normes applicables à la santé et à la sécurité. Les opérations sont exécutées dans le respect de l'environnement en conformité avec la législation correspondante du pays concerné. Tous les produits et services sont fournis en répondant à des critères environnementaux, de qualité et de sécurité spécifiés dans les éléments du contrat appropriés.

Dans le cadre de notre approche du partenariat, nous attendons que nos partenaires commerciaux prennent leur responsabilité pour garantir le respect de ces principes de conformité et fassent preuve de diligence en vérifiant leur application dans les activités quotidiennes.

Le respect de ces normes représente un processus d'apprentissage et de développement à long terme. Nous travaillerons en collaboration avec nos partenaires commerciaux dans le respect de ces principes et, le cas échéant, nous les réexaminerons régulièrement. Il va sans dire que nous estimons que cette approche fait partie de notre dialogue établi avec vous.

KION GROUP AG



Gordon Riske (CEO)



Dr. Thomas Toepfer (CFO)



Ching Pong Quek (CAPO)